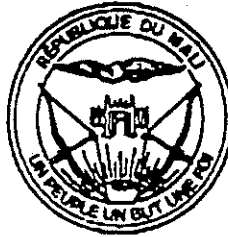


**AMBASSADE DU MALI
AU CANADA**

50, avenue Goulburn
Ottawa, Ont.
K1N 8C8

**RÉPUBLIQUE DU MALI**

Un Peuple - Un But - Une Foi

N° 225 AMC - OTT

MESSAGE - FAX

OTTAWA, LE 03 Décembre 1997

Secrétariat de la Conférence
Des Mines anti-personnel

Honneur vous transmettre Texte intervention de Son Excellence Modibo Sidibé Ministre des Affaires Étrangères et des Maliens de l'Extérieur du Mali pour diffusion. Stop.

Sentiments respectueux. Stop et Fin.



L'Ambassadeur


Mme DIAKITÉ MANASSA DANIOKO

DECLARATION DE LA DELEGATION MALIENNE
A LA CONFERENCE D'OTTAWA
SUR L'INTERDICTION TOTALE
DES MINES ANTIPERSONNEL

Monsieur le Président,
Honorables Délégués,
Mesdames, Messieurs,

Il y a tout juste deux mois, devant l'Assemblée Générale de l'ONU, mon pays se félicitait de l'adoption le 18 Septembre 1997 à Oslo du Traité sur l'interdiction totale des mines antipersonnel.

Aujourd'hui, la signature de ce Traité qui paraissait une utopie il y a un an, vient couronner les efforts jusqu'ici fournis par la Communauté internationale dans le cadre du Processus d'OTTAWA, par l'adoption de nouvelles normes humanitaires et de mesures contraignantes, à même de garantir l'humanité contre la prolifération des mines antipersonnel et de prendre en charge les impératifs tout aussi cruciaux du déminage et de l'assistance aux victimes des mines.

En effet, nul n'ignore aujourd'hui que les mutilations, les pertes en vies humaines, les populations privées de moyens de subsistance, jour après jour, constituent le lourd tribut à payer par des milliers d'innocents à travers le monde.

Le Mali, suffisamment engagé dans la lutte pour le désarmement général et initiateur de la Résolution des Nations Unies sur la Collecte des petites armes, continuera d'appuyer le Processus d'OTTAWA car fermement convaincu qu'il doit être prohibé d'employer des armes qui sont de nature à causer des souffrances inutiles.

C'est le lieu de rappeler une fois de plus, que lors de la Conférence sur la prévention des conflits, le désarmement et le développement en Afrique de l'Ouest, tenue du 25 au 29 Octobre 1996 à Bamako, le Mali a lancé par la voix du Président Alpha OUMAR KONARÉ, un appel solennel à tous les États de la sous-région pour l'adoption du principe d'un moratoire sur la production, l'exportation et l'importation des armes légères.

De même un appel identique a été lancé aux pays industrialisés afin qu'ils épargnent à l'Afrique la prolifération des petites armes, les mines antipersonnel et toutes autres armes de destruction limitée ou massive, toutes choses qui concourent à l'insécurité dans nos jeunes États.

Nous demeurons convaincus qu'une approche progressive et graduelle, par petits cercles concentriques, pourra nous aider à maîtriser le phénomène des conflits armés avant de la maîtriser dans toute sa globalité dans une étape future.

Monsieur le Président,

Mon pays n'étant pas affecté et n'ayant jamais subi de conséquences dramatiques des mines antipersonnel, ne saurait cependant se soustraire aux obligations morales et humanitaires qui sont les siennes.

Dans ce contexte, il procédera après signature du présent Traité, à sa ratification immédiate, à la coopération pour le déminage, l'assistance aux victimes des mines et la destruction.

Dans le même esprit, nous adressons un vibrant appel aux États encore réticents à se joindre au Processus d'OTTAWA afin qu'ensemble nous mettions un terme à ce qu'on a pu appeler une des formes de pollution les plus répandues, les plus mortelles et les plus durables que l'humanité ait jamais rencontrée.

Nous n'avons pas le droit d'hypothéquer la volonté des peuples, leurs aspirations légitimes à vivre en paix et à se consacrer aux travaux de développement dans leur milieu naturel.

Qu'il me soit permis de remercier les délégués des pays africains qui ont sans ambiguïté et avec beaucoup de fermeté soutenu et affirmé la position africaine, à savoir une Afrique exempte de mines.

Les Institutions et Organisations Internationales et les Organisations Non Gouvernementales méritent notre gratitude, notre respect et notre reconnaissance pour l'oeuvre humanitaire accomplie..

Rien de ce qui a été fait, n'aurait été possible sans la volonté politique et elle doit être plus Forte que jamais car nous ne sommes qu' à une étape, certes capitale et historique; notre détermination ne doit donc pas Faiblir dans le conduire et l'application du plan d'action.

Je n'ai aucun doute, qu'ensemble nous saurons relever le défi imposé par le fléau des mines terrestres et conforter ainsi l'espérance de millions de personnes à travers le monde.

Je Vous remercie.